

Réf: Dossier 351812

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRIENNE DE BETONS PREFABRIQUES ET DE
REVETEMENT » en abrégé « IBPR »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE AGOUAPI
RESIDENTIELLE, Lot 510, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE BETONS
PREFABRIQUES ET DE REVETEMENT » en abrégé « IBPR »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

PAVE DE LUXE,
PAVE ORDINAIRE,
BORDURE DE ROUTE,
TERRAZZO,
PEINTURE,
BETON IMPRIME,
ETABLISSEMENT SCOLAIRE ,
RESTAURANT,
ATELIER DE COUTURE ,
CONSTRUCTION .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou en partie des biens sociaux.

- La prise en location, gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE AGOUAPI
RESIDENTIELLE, Lot 510, Ilot 55

Dirigeant(s) M ATTA KOFFI MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10683 du 17/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63881/GTCA/RC/2024 du 17/10/2024

